



Édito de l'IEN

L'École joue un rôle essentiel dans la transmission de l'histoire et de la mémoire auprès des élèves. En complément des enseignements dispensés en classe, conformément aux programmes, en particulier d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique viennent s'ajouter : les **journées commémoratives**, les **visites des lieux de mémoire**, les **actions éducatives**. Le concours des Petits artistes de la mémoire aux dimensions **historique, mémorielle, littéraire et artistique** portant sur la Première Guerre mondiale s'adresse aux élèves de CM2 (<https://eduscol.education.gouv.fr/6450/concours-des-petits-artistes-de-la-memoire>).

La **circulaire du 2 juillet 2026** prévoit, à compter de cette rentrée, l'organisation annuelle d'une cérémonie d'hommage à tous les « Morts pour la France » dans chaque école élémentaire, collège et lycée, public ou privé sous contrat. Pour le premier degré, cette cérémonie concerne les élèves à partir du CM1. Elle se tient, au choix de l'école, dans les quatre jours précédant ou suivant le 11 novembre et se déroule dans l'enceinte de l'école, sous la responsabilité de la directrice ou du directeur (cf. [diaporama commémoration 11 novembre 2026 DSDEN 73](#))

[Éduscol – Commémorer le 11 novembre](#)

[Circulaire du 2 juillet 2026](#)

L'**engagement des élèves en faveur des valeurs et des principes de la République** constitue un pilier essentiel de la vie scolaire. L'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble est une composante fondamentale de la formation de chaque élève, qui contribue à la construction personnelle et à la prise de responsabilité.

Je vous remercie pour la mise en œuvre d'un parcours citoyen visant la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, de l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Anne TABURET-LE GLÉDIC

Infos administratives

RAPPEL – Demande d'autorisations d'absence

Dès réception de votre demande d'autorisation d'absence par le secrétariat, un accusé de réception vous est adressé et une demande de TR est transmise à la cellule remplacement.

Un retour sur votre boîte mail académique personnelle vous sera adressé **uniquement** si :

- votre demande d'autorisation d'absence est refusée par Madame l'Inspectrice et/ou Madame l'ADASEN ;
- votre demande d'autorisation d'absence est accordée, mais **sans maintien de salaire**.

En l'absence de retour par mail, vous pouvez donc considérer que votre demande a été accordée **avec maintien de salaire**.

RAPPEL – Transmission arrêt de travail

En cas d'absence pour maladie et afin de faciliter la transmission de votre arrêt de travail, vous pouvez le scanner (volets 2 ou 3) et l'adresser **dans les 48 heures** par mail au secrétariat. Aucun volet n'est à adresser à la CPAM ou à la MGEN.

Élections des représentants de parents d'élèves

La note départementale sur les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école 1D R2026 vient de paraître. Vous pouvez lire le contenu de l'article en vous connectant via le lien suivant "[DSDEN 73 - Élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école 1D R2026](#)". Également publié sur le PIA à la rubrique ETABLISSEMENTS ECOLES / [ELEVES](#).

Concernant le vote électronique, voici les prestataires ayant conventionné à ce jour avec la DSDEN 73 :

- Beneylu School, porteur de l'ENT « Beneylu School » : **Solution de vote « Elections parents »** Solution accessible à toutes les écoles, **abonnées on non à l'ENT** ; offre gratuite dans les 2 cas ;
- Edifice, porteur de l'ENT « One » : **Solution de vote « Edifice Vote »** Solution accessible à toutes les écoles, **abonnées on non à l'ENT** ; offre gratuite pour les écoles abonnées à l'ENT au titre de l'option « Ultima » et payante dans les autres cas.

Réinitialisation des mots de passe académiques

Modalités de **réinitialisation des mots de passe académiques**. Dans le cas d'un personnel nouvellement arrivé ou lorsqu'un utilisateur ne dispose plus de son mot de passe, la procédure nécessite pour l'heure l'intervention d'un tiers de confiance disposant d'une clé OTP. Pour les enseignants, la personne de confiance est le directeur. La réinitialisation doit se faire en présentiel. Pour les directeurs en place, le demandeur prend attache avec la circonscription (secrétaire, CPC ou IEN). La réinitialisation doit se faire en présentiel. Voir [la fiche pratique pour changer le mot de passe d'un tiers](#).

Voyages scolaires

La note sur les modalités d'organisation des voyages scolaires 1D est parue. Voici le lien vers l'article "[DSDEN 73 - Modalités d'organisation des sorties et voyages scolaires avec nuitées 1D R2026](#)", publié dans le PIA à la rubrique ÉTABLISSEMENTS ÉCOLES / ÉLÈVES / [SORTIES](#) et relayé dans le [Cartable73](#).

Également, les enseignants qui préparent un voyage scolaire sont invités à participer à une [visio le 24 septembre à 17h30](#).

Seront abordés les points suivants :

cadre général / réglementation en vigueur / modalités d'organisation : rétroplanning... / outil et documentation à disposition : application sortie-sco, mémo... / point sur le questionnaire "Brisons le silence" / échanges : questions/réponses sur des points précis

Pôle d'Appui à la Scolarité (P.A.S.)

Le Pôle d'Appui à la Scolarité (P.A.S.) est opérationnel depuis cette rentrée 2026 et est installé au collège Jean Rostand pour les secteurs de Moûtiers/Bozel, et à la cité scolaire St Exupéry pour les secteurs de Bourg St Maurice et Aime.

Ce dispositif, composé de trois personnes, a pour mission principale d'accompagner les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers en étant un interlocuteur de proximité pour les établissements scolaires, leurs directeurs, les enseignants et les AESH.

L'équipe est composée d'un enseignant-coordonnateur, d'une éducatrice spécialisée (recrutée par la fondation OVE / Ditep Albertville) et d'une AESH référente.

Vous trouverez sur la page dédiée sur le site de la circo toutes les informations et les documents nécessaires à la saisine du PAS : <https://ien-moutiers.web.ac-grenoble.fr/pole-dappui-la-scolarite>

Réunions des directeurs

Les supports présentés lors des réunions directeurs du 9/09 sont en ligne dans l'article [note de rentrée 2026](#). Il est nécessaire d'être authentifié avec son identifiant académique pour accéder aux contenus.

Santé scolaire

Service Médical des Élèves

La note de Monsieur le Directeur académique sur le [fonctionnement du Service Médical des Elèves](#) pour l'année scolaire 2026/2027 est en ligne. Cette note est accessible par le PIA à la rubrique ETABLISSEMENTS ECOLES / ELEVES / [SANTÉ](#). Nous vous précisons que l'annuaire et la plaquette de présentation du Pôle santé psycho-social pour l'année 2026-2027 seront mis à jour très prochainement.

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale - SISM 2026 sur le thème "Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts" se dérouleront du 5 au 18 octobre. Deux semaines de rendez-vous ludiques, pédagogiques, informatifs, interactifs ! Découvrez le programme de votre territoire : [Semaines d'Information sur la Santé Mentale](#).

N'hésitez pas à relayer l'information autour de vous.

Infos pédagogiques



Septembre Bouge

Découvrir et échanger autour des bienfaits de l'activité physique : rendez-vous pour le passage de la caravane de #SeptembreBouge à **Bourg-Saint-Maurice, le mercredi 16 septembre**. Au programme : animations sportives, découverte des activités proposées dans le secteur et temps d'échanges autour des enjeux de santé liés à la pratique d'une activité physique. [Découvrez le programme](#)

[détaillé sur le site dédié.](#)



USEP 73 : les dates et détails des événements sont en ligne sur la page dédiée de Savoie Educ.

***Nous attirons votre attention car les inscriptions pour « [Indiana Mômes](#) » et les « [balades contées](#) » (de la période 1) sont ouvertes du **10 au 18 septembre**. Pensez à inscrire vos classes sans tarder !

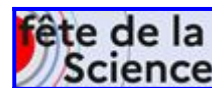
[Le Mag' USEP 2026 / 2027](#) est sorti ! Découvrez son contenu : présentation, calendrier prévisionnel de l'année, modalités d'intervention, descriptif des rencontres, affiliations, actions citoyennes..



Vous avez jusqu'au 25 septembre pour bénéficier d'un financement de 500 € par classe de cycle 3, dans le cadre de l'**appel à projets « Éducation à l'environnement »** du Département de la Savoie. Ce dispositif permet de développer des projets pédagogiques ancrés dans le territoire, en partenariat avec des acteurs locaux, pour faire découvrir aux élèves les milieux naturels et la biodiversité de proximité. Objectifs, règlement et modalités d'inscription sont à retrouver sur la page dédiée.

Fête de la Science

Du 2 au 12 octobre 2026, la 35e édition de [la Fête de la Science, sur le thème « Saveurs savantes »](#), invite petits et grands à explorer les sciences. Coordonnée en Savoie par Eurêka, Centre de Culture Scientifique de la Ville de Chambéry, elle propose de nombreuses activités gratuites pour les classes, grâce à l'ouverture exceptionnelle de plusieurs sites et partenaires au monde scolaire. En Savoie, un programme spécifique est proposé aux enseignants : les activités destinées aux écoles y sont surlignées.es.



Les **professeurs relais DAAC en musique et en danse** proposent une série de rencontres autour de spectacles à l'Espace Malraux de Chambéry et au Dôme Théâtre d'Albertville. Au programme : immersion dans la création artistique, répétition ouverte, atelier de danse et quatre spectacles.

Nombre de places limité à 25, inscription obligatoire avant le 30 septembre 2025 [en suivant ce lien](#).

Le service **Ville d'art et d'histoire et le service des publics des Musées de Chambéry** ont le plaisir de vous faire parvenir 2 plaquettes : la plaquette « Explorateurs Chambéry 2026-2027 », qui vous permettra de prendre connaissance des activités pédagogiques proposées par le service Ville d'art et d'histoire de Chambéry [ICI : plaquette scolaire visites ville](#) (contact : artethistoire@mairie-chambery.fr) et la plaquette « Venir au musée », qui vous permettra de prendre connaissance des activités pédagogiques proposées par le service des Musées de Chambéry [ICI : plaquette scolaire visites musées Chambéry](#) (contact : publics.musees@mairie-chambery.fr) Dès maintenant, chacune de nos équipes respectives est à votre écoute pour organiser votre venue et concevoir des actions spécifiques en lien avec vos projets de classe ou d'établissement.



Voici également une invitation à la [présentation des offres de médiation du service Ville d'art et d'histoire et des Musées](#) pour le public scolaire, le mercredi 23 septembre à 14h30 au musée des Beaux-Arts de Chambéry.